

le monde entier». Avec le temps, la nature du programme a changé à certains égards, d'une part parce que des progrès ont été réalisés dans la technique de l'énergie atomique et, d'autre part, parce que les besoins des États membres ont changé au fur et à mesure que se sont perfectionnés leurs programmes. Cela est manifeste pour le plan d'assistance technique de l'Agence où, par exemple, la fraction consacrée aux bourses de perfectionnement a diminué graduellement, tandis que les envois d'experts et d'équipement ont augmenté dès le retour des boursiers dans leur pays natal. Dans les domaines de la médecine, de l'industrie, de la recherche et de l'agriculture, en particulier, l'utilisation des isotopes radioactifs continue de se montrer d'une grande utilité. De plus, le génie nucléaire et divers secteurs de la science atomique occupent une grande place dans le programme d'assistance. Depuis qu'il a été établi, 800 experts ont servi dans 44 pays, 2,500 bourses de perfectionnement ont été accordées, 450 savants se sont spécialisés et le matériel qu'on leur a fourni vaut près de 3 millions de dollars.

Tous les États membres s'intéressent de plus en plus à l'énergie nucléaire, parce qu'elle répond d'une façon de plus en plus importante à la demande d'énergie électrique dans le monde. L'AIEA organise des conférences scientifiques et des réunions d'experts, elle distribue des renseignements techniques, étudie certaines questions, prépare des programmes de recherches entre pays; elle aide aussi à fournir le carburant et le matériel pour réacteurs.

De même, les recherches en physique sont encouragées par des échanges de renseignements et par des contrats de recherches que l'on accorde à des laboratoires dans les États membres. Ces dernières années, une somme annuelle d'environ 800,000 dollars a été consacrée à de tels contrats et les deux tiers en ont été attribués aux pays en voie de développement. L'AIEA possède un petit laboratoire à Seibersdorf, près de Vienne; elle joue un rôle important dans les travaux du Centre international de physique théorique à Trieste, et du Laboratoire international de radioactivité marine à Monaco.

Dans le domaine de la santé et de la sécurité, l'Agence s'est occupée surtout de la rédaction des codes, règlements et pratiques, ainsi que des normes de sécurité à appliquer par les États membres. Plusieurs pays ont adopté les règlements qu'elle a recommandés pour assurer le transport efficace du matériel radioactif. En 1966, on a sérieusement révisé ces règlements en se fondant sur l'expérience déjà acquise.

Le Statut de l'AIEA stipule aussi qu'aucune aide fournie par l'Agence ne servira à des fins militaires. L'AIEA a donc établi en 1961 un système de garanties contre le détournement de matériel nucléaire à des fins non pacifiques. Ces mesures s'appliquent non seulement à l'assistance prêtée directe-